

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

43601

Déclaration de Maladie : N° P19-0017696

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1214

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABDELLAH HADDOUE

Date de naissance : 1/7/1953

Adresse :

Villa 21 lot Ain Diab

Ain Diab Casablanca

Tél. : 0662 280571

Total des frais engagés : 218,80

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/09/2020

Nom et prénom du malade : ABDELLAH HADDOUE Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 12/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

ABDELLAH HADDOUE

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/09/2023	Consultation	1	300,00	Signature et cachet du Médecin
30/09/2023	Consultation	1	300,00	Signature et cachet du Médecin

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	30/09/2020	881,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

Création, remont, adionction

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور أحمد السطي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب بيلد

طبيب سابق بمستشفيات فرنسا



Cabinet de Consultations

et d'Explorations Cardio-Vasculaires

Lot n° : _____

EXP : 81,00

PPV : _____

Lot n° : _____

EXP : _____

PPV : 81,00

Lot n° : _____

EXP : _____

PPV : _____

Lot n° : _____

EXP : 81,00

PPV : _____

Lot n° : _____

EXP : _____

PPV : 81,00

Lot n° : _____

EXP : _____

PPV : _____

Lot n° : _____

EXP : _____

PPV : 81,00

Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



81,00 1 an jas 80 11
27,70 Cardioaspirine 11

(S.V.)

Doctor SETTI
Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

84,20 ketoderm gel 100g x 4, sem
36,70 Acyclosterm forte 100g/1l

(S.V.)

Doctor SETTI
Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

Doctor SETTI
Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

881,80
Maphar
Km 10, Route Côtier 111.
Q1 Zanata Al senna Casablanca
Ketoderm 2% gel 18 sach/
P.P.V. : 84,20 DH
LOT : 18001 181491

MYCODE
LOT : 08020032
PER : 04/2025
PPU : 36,70 DH

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

Résidence Jassim Houssam - 175, Rue Boukraa - 1er

Assurance - Maroc (Rue de la Foire Internationale - À côté de l'Hôpital Mly Youssef)

Tel : 05 22 20 35 84/88 - Urgences : 06 6114 32 01 - E-mail : cardiosetti@yahoo.fr

Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille
Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور احمد السطبي
احترافي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب بليل
طبيب سابق بمستشفيات فرنسا



*Cabinet de Consultations
et d'Explorations Cardio -Vasculaires*

Casablanca le ... 30/09/20

Nom et prénom du malade : ABDERRAHMANE HAMOURE

NOTE D'HONORAIRES

➤ *Spm* 300 DHS
➤ *cardio Doppler* 100 DHS
cardio test

TOTAL 1300 DHS

Arrête la facture à la somme de :

Titre Trajet Gant Drap

Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue
Rés. Jassim Houssam
Rue de la Foire Internationale - 1^{er} étage
Tél. 05 22 20 35 84 - Tel. portable 05 22 20 15 88
CASABLANCA - Urgence

Cardiologue
Diplômé de la Faculté
de Médecine de Lille
Ancien Médecin des Hôpitaux
de France


Cabinet de Consultations
et d'explorations Cardio-Vasculaires

الخصاصي فرنسي امراض
القلب والشرايين
خريج كلية الطب بليل
طبيب سابق بمستشفيات
فرنسا

Casablanca le 30/09/2020

Mme ABDELLAOUI HAMDOUNE

COMPTE RENDU DE L'ECHOCARDIOGRAPHIE DOPPLER COULEUR:

Fonction systolique ventriculaire gauche conservée avec une fraction d'éjection à 65-70 %.
Fonction VD normale.

Aorte initiale non dilatée.

Pas de dilatation cavitaire aussi bien à droite qu'à gauche.

Pas de troubles de la cinétique segmentaire.

Hypertrophie minime des parois myocardiques du VG.

Pas de thrombus intracavitaire ou de végétations oslériennes en transthoracique.

Les différents jeux valvulaires sont bien conservés.

Absence d'épanchement péricardique.

Absence d'épanchement péricardique.

MENSURATIONS :	TDVG : 5.40 cm, TSVG : 3.20 cm, PP : 1.42 cm, SIV : 1.42 cm, OG : 4 cm
En BD/TM	AORTE : 3.8 cm, OIS : 2.2 cm, VD : 3 cm, FE : 65-70%.

L'étude doppler couleur ne met pas en évidence de valvulopathie significative.

On note aussi une fuite tricuspidienne physiologique, estimant des pressions pulmonaires normales.

Le flux transmitral antérograde est inversé.

Temps de décélération à 182 ms, rapports Em/Ea à 4 et Em/Vp à 1.2, le tout en faveur de la normalité des pressions de remplissage ventriculaire gauches.

Le débit cardiaque est conservé.

La surface mitrale fonctionnelle est normale.

EN CONCLUSION :

Cardiomyopathie hypertensive modérée, non évolutive, bien compensée.

Fonction systolique VG conservée.

Pressions de remplissage ventriculaire gauches et pulmonaires normales.

Sensible à votre confiance
DR. SETTI

Dr. SETTI
Cardiologue
Résidence Jassim Houssam - 175, Rue Boukraa - 1er étage - Casablanca - Maroc
(Rue de la Foire Internationale - A côté de l'Hôpital Mly Youssef) - Tél.: 05 22 20 35 84 - Tél./Fax : 05 22 20 35 88 - GSM : 06 61 14 32 01

valable 3 mois

Le/...../20.....

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au **médecin conseil de la MUPRAS** sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M. :

Présente

Nécessitant un traitement d'une durée de :

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : www.mupras.com // mail : pec@mupras.com // tel : 0522-20-45-45 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18
Adresse : Center d'affaire Allal Ben Abdellah, 49, Angle Rue Allal Ben Abdellah et Rue Mohammed Fakir
6ème Etage, Casablanca